

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Forbach (57600)

Réponses de Thierry Homberg, au nom de la liste « Avec Vous pour Forbach ! »

– le 09/02/2020 à 16:47 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Notre vision est de consulter largement les habitants et les associations. C'est pourquoi nous créerons une commission extra-municipale en charge du transport et notamment du transport doux (dont le vélo). Cela permettra de bâtir un plan vélo cohérent.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Dans le cadre d'une commission extra-municipale en charge du transport et notamment du transport doux (dont le vélo), nous désignerons un élu responsable.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : depuis les quartiers résidentiels et les communes voisines de l'agglomération.

La communauté d'agglomérations a développé un réseau cyclable qui porte l'ambition de créer un maillage avec les pistes cyclables de nos voisins français et allemands. Le réseau de pistes cyclables de Forbach, qui reliera les pôles d'attractivité de la ville, devra donc nécessairement s'intégrer à ce maillage global.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Acheter le projet de piste cyclables en site propre avenue Saint Rémy (quelque soit la configuration finale) et étudier la faisabilité d'une continuité, rue Nationale, pour planifier son aménagement avant la fin du mandat selon les opportunités budgétaires.

Le projet Action cœur de ville prend en compte la redistribution de l'espace entre les différents moyens de transport. Notre projet ayant vocation à développer le vélo au centre-ville, la rue Nationale sera intégrée dans notre réflexion.

Action n°5 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers et les dispositions du code de la route spécifiques au vélo

Action n°6 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment au Creutzberg, à la Petite Forêt et dans les futurs aménagements autour du Conservatoire de musique et de danse.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°8 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°9 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous anticiperons bien entendu la loi sur l'interdiction du stationnement motorisé. Cela nécessitera néanmoins une réflexion plus approfondie sur la destination des espaces ainsi libérés.

Promouvoir une culture vélo

Action n°10 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°11 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.
Équiper les services municipaux de vélos de service et de vélos-cargo à assistance électrique.

Cette action ne pourra être mise en œuvre que lorsque le réseau de pistes cyclables sera suffisamment développé.

Action n°12 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Commentaires généraux

Dans le cadre de nos projets municipaux d'Économie Sociale et Solidaire, nous avons notamment l'ambition de créer un atelier de réparation collaboratif des vélos.